

## ARRÊTÉ N° 2025-24 ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Maire de LONGFOSSE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2022-10-04 du 03 octobre 2022 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté n° 2024-108 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 18 octobre 2024,  
Vu la délibération n° DCM20250309 pour la suppression et la création de postes

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

**Avancement au grade de :** ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
CLOUDSTONE Amélie	Adj Adm Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	06/03/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
	0	1

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
	0	1

**Avancement au grade de :** ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE...

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DEJARDIN Johann	Adj Technique territorial	06/03/2025
FONTAINE Romain	Adj Technique territorial	06/03/2025
RAMBUR Sylvie	Adj Technique territorial	06/03/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	3	1

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
4	3	1

**Avancement au grade de : AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE DES ECOLES MATERNELLES**

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
HARLE Nathalie	ATSEM 2EME CLASSE	06/03/2025
POIRET Valérie	ATSEM 2EM CLASSE	

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
	0	2

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
	0	2

**Avancement au grade de : REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
STANECK Odile	Rédacteur territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	06/03/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
	0	1

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
	0	1

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Bruay-La-Buissière qui en assurera la publicité, en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Lille ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à LONGFOSSE Le 06/03/2025  
Le Maire, Anita THOMAS

